

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE598

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 23

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« conformément à »,

les mots :

« en application de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.